

Le débat public sur le projet de canalisation de gaz passe mieux auprès des habitants

Coïncidence des dates, le même soir que le conseil municipal, une réunion publique se tenait à l'espace Dagobert concernant l'éventuel passage d'une canalisation de gaz dans la commune. Mise en place par la commission nationale du débat public (CNDP), cette réunion visait à évoquer devant un large public le projet «Arc de Dierrey» avec des représentants du maître d'ouvrage GRT Gaz. Ce projet consiste à doter le réseau français d'une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel sur 300 km traversant plusieurs communes de l'Oise à la Haute Marne, sans apparemment de rapports avec la centrale thermique de Verberie. «Les projets de grandes infrastructures sont soumis par la loi au débat public», précise Patrick Legrand, vice-président de la CNDP. C'est pour cette raison que nous rencontrons la population bien en amont de la décision finale qui sera prise dans le cadre d'une large concertation.» D'autres réunions publiques seront ainsi programmées dans les autres communes concernées, comme à Crépy-en-Valois le 26 octobre. Pour René Brouillard, membre de l'association «Vivre et agir à Verberie», venu prendre des renseignements dans la journée, la démarche est en tout cas exemplaire : «Concernant le projet, nous avons quelques réserves car apparemment la canalisation passerait par le corridor biologique. Mais



Les habitants semblent avoir apprécié la démarche de concertation adoptée par GRT Gaz.

au moins, ici, nous sommes consultés. Ce qui n'avait pas été le cas avec la centrale.» Au moins sur ce point, GRT Gaz a marqué des points.